

# REVUE SOCIALE

(TROISIÈME LIVRAISON.)

---

Lyon, 15 janvier 1844.

## DE LA PRODUCTION

DANS SES RAPPORTS AVEC LA CONSOMMATION.

(Suite.)

Les nations barbares comprirent bien, que pour fonder des empires durables, il fallait réorganiser la société ; elles favorisèrent le christianisme. L'Eglise, de son côté, comprit qu'il fallait, pour réorganiser la société, des nations jeunes et non imbues de vieux préjugés ; elle favorisa les Barbares, et de cet accord surgit une organisation politique sur de nouvelles bases.

La période de l'esclavage venait de finir, la période du servage commença.

Il est à remarquer que la société ancienne, qui n'avait nulle connaissance de principes de l'association ou de la juste répartition de la production, périt par le fait même de cette erreur, c'est-à-dire par l'excès du luxe. Son matérialisme, les guerres civiles et les conquêtes l'affaiblirent et lui enlevèrent toutes forces pour résister aux nations barbares et se

régénérer par elle-même. L'empire romain avait été le dernier mot de ses efforts et de sa puissance.

Si l'on comprend bien la marche des idées qui abolirent l'esclavage et créèrent la servitude et le cens, quelque petit que semble le progrès, le pas fut cependant immense; car après la servitude vint la commune et la commune était déjà un principe de l'association. Du Digeste, seulement, aux capitulaires de Charlemagne, il y a tout l'abîme d'une révolution (1).

Examinons à présent les conséquences de cette nouvelle organisation.

Dans les premiers temps de l'invasion, les Barbares ne cherchèrent d'abord qu'à s'affermir dans leur nouvelle conquête; mais arrivant du sein de leur forêt au milieu du luxe et des mœurs voluptueuses des cités romaines, ne reconnaissant d'autres lois que la force, pesant de tout le poids de leur épée sur des peuples habitués à une obéissance passive, de singulières idées d'orgueil et de puissance durent envahir leurs cerveaux. Ils voulurent jouir et user de tout, ils en abusèrent. Ainsi se trouva formée la féodalité nobiliaire, qui seule posséda le sol et le fit exploiter par des serfs attachés à la glèbe (2).

Mais ces malheureux cultivateurs, exposés dans les campagnes à toutes les charges de l'esclavage, à tous les désastres que des guerres permanentes entraînaient avec elles, enfin à toute la barbarie des seigneurs, qui n'avaient d'autres freins que leurs caprices, se découragèrent maintes fois et

(1) Salvien l. V, De gubernatione Dei. — Pendetæ Justiniani. — Eginhard. Vie de Charlemagne. — Le Moine de St-Gall, gestes de Charles-le-Grand.

(2) Ce changement s'opéra chez les Gaulois sans difficulté, les Romains les y avaient habitués. (Montesquieu, Grandeur et décadence des Romains.)

malgré les plus sévères châtimens, s'enfuirent ou se révoltèrent.

Entre temps, les villains ou habitants des villes, la plupart artisans, à l'abri derrière les murailles, protégés parce qu'ils fournissaient aux seigneurs les objets de luxe, s'adonnèrent au commerce et à l'industrie et furent bientôt en état d'acheter leur liberté.

Par ces faits, la production industrielle fut séparée violemment de la production agricole. Cette dernière s'abaissa graduellement, la famine, la peste, la misère, en furent les terribles conséquences; tandis que la première, absorbant par le faste des barons la plus grande partie des revenus que la noblesse arrachait au cultivateur, dut amasser, dans le secret, de rapides et colossales richesses (1).

Certes ces choses n'arrivèrent point sans que parfois il ne s'exerçât de terribles représailles; maintes fois les marchands et villains furent froissés dans leurs intérêts par les puissans, maintes fois les serfs se révoltèrent contre les seigneurs et bourgeois (2); mais jamais on ne put porter une véritable atteinte à cette puissance naissante et les trois principes ne cessèrent de lutter pendant tout le période du moyen-âge.

L'histoire n'est remplie que de ces faits. Seulement il est à remarquer que, vers la fin de cette époque, les seigneurs, ruinés eux-mêmes par les bourgeois, se mêlèrent aux manans pour les opprimer et leur faire rendre gorge (3).

Un état de choses aussi violent ne pouvait durer longtemps. Pour lutter avec avantage contre les seigneurs féodaux, les rois s'appuyèrent sur les bourgeois et ceux-ci les aidèrent très

(1) Tel fut Samuel Bernard.

(2) Première révolte des Pastourcaux.

(3) Révolte des six deniers.

souvent ; mais quand ils voulurent briser l'instrument qui leur avait servi , il n'était plus temps , le commerce , ou plutôt comme on l'appela plus tard , le tiers-état , avait grandi. Les rois cherchèrent à le ruiner et au contraire les nobles se ruinèrent à l'enrichir. On voulut établir des lois somptuaires pour arrêter les progrès du luxe effréné (1), l'autorité royale n'était point encore assez affermie , sa volonté fut méconnue. — Aussi bientôt s'opéra une transformation. — La féodalité nobiliaire , avec ses immenses possessions terriennes , s'en fut en s'affaiblissant ; la royauté , soutenue par le bon peuple , comme l'appelait Louis XI , grandit de toute la hauteur dont les seigneurs descendaient , et le tiers-état grandit avec elle : ainsi se créa l'aristocratie française , dont l'extrémité supérieure était la royauté , dont la base était la bourgeoisie et la finance. Quant au peuple , sa situation était peu changée , il ne faisait que prendre un autre maître.

C'est ici que nous devons nous arrêter un instant pour bien saisir la différence , qui existait entre les sociétés anciennes et les sociétés modernes. Quand les premières eurent atteint l'apogée de leur puissance , ne renfermant en elles ni principes d'organisation , ni semences de vérité , elles ne purent soutenir le choc des idées nouvelles. Les esclaves émancipés par la parole du Christ , comprirent que nul lien ne les retenaient plus à cet édifice en ruines , que leur place était autre part. Les éléments de la société se désunirent et se séparèrent , elle s'éteignit comme un vieillard usé. Ce ne furent point les Barbares qui la détruisirent , ce fut elle-même qui s'ensevelit sous ses ruines.

Mais avec la société nouvelle , les idées nouvelles , le germe

(1) Philippe-le-Bel.

des croyances, les principes de la véritable organisation. Il y avait espoir et foi, il s'agissait de chercher et de trouver le meilleur milieu social. Les temps de crise s'épuisèrent par leurs excès mêmes; mais la société ne tomba plus, elle se reforma, elle se transforma.

Richelieu, en portant les derniers coups à la féodalité mourante, songea à encourager le commerce qui avait grandi et à aider son développement; on prétend même (1) qu'il eut la pensée de l'organiser en une compagnie générale qui aurait pris le titre de *la Nacelle de saint Pierre fleurdelisée*. Cette compagnie aurait eu « des comptoirs et des entrepôts dans les principales villes du royaume, et elle se serait chargée d'y faire entrer toutes les marchandises qui nous manquent et que produisent les régions les plus éloignées. » Un de ses articles portait que l'on pourrait y entrer et faire, sous ses ordres, le commerce de mer sans déroger; car c'était là le point difficile, la noblesse regardant toujours le négoce comme avilissant. Le grand homme d'état avait compris que, pour tenir le sceptre de la mer, il fallait créer de nombreux établissements manufacturiers, y appeler les capitaux et l'instruction intelligente de la noblesse; afin de lutter avec des peuples voisins déjà plus ou tout au moins aussi avancés que nous.

Les mêmes faits qui avaient constitué l'industrie au moyen-âge survivaient à cette époque; c'était toujours le privilège qui poussait à se ruiner une noblesse oisive, dont le point d'honneur était de ne rien produire et qui donnait en bénéfice l'argent du riche et le travail du pauvre, aux mains des commerçants. Aussi pour conserver parmi eux ces préroga-

(1) Essai sur la marine et le commerce. F. 91, 1743, sans nom de ville.

tives, ces derniers se constituèrent, s'érigèrent en corporations, n'accordèrent le droit d'exploiter qu'à un petit nombre d'entre eux, nommés *maîtres*, multiplièrent les grades avant d'arriver à ce titre, ne formèrent des apprentis et ne leur permirent de passer aux diverses phases de leur hiérarchie, qu'à certaines conditions, et toutes ces conditions étaient des sommes d'argent plus ou moins fortes. De cette manière ils assurèrent à la richesse le monopole de l'exploitation industrielle : comme l'aristocratie avait réservé aux titres et aux parchemins, les places et les honneurs. Ainsi nous voyons toujours le principe de la fausse répartition des éléments de la production, la division des intérêts des productions entre elles, suivre et amener dans tous les temps les déplorable résultats déjà indiqués par nous.

On conçoit combien le monopole dont nous venons de parler dût entraver la marche de l'industrie et nuire à son développement. De plus, se voyant seuls maîtres d'aussi importants privilèges, les négociants de cette époque durent perdre de leur antique bonne foi, chercher à s'enrichir par les moyens les plus faciles et les plus prompts ; puis parvenus à des fortunes considérables, s'énorgueillir et se livrer au luxe.

Déjà, de son temps, l'auteur des *Economies royales et politiques* leur reproche « le luxe, la superfluité, toutes sortes d'excès en habits, pierreries, festins, bâtiments, dorures, carrosses, mariages de fils et filles. » La difficulté et la crainte de poursuivre des malversations dans des mains puissantes, empêchaient toute réclamation : « Car la faiblesse de notre siècle est telle, » dit le cardinal de Richelieu, « que les premiers de l'état ne sont que d'illustres brigands et qu'au lieu

d'être guidé par la justice, on est d'ordinaire emporté par la faveur. »

On sait qu'il n'existait autrefois aucune législation directe pour l'industrie ; des coutumes différentes dans chaque province et l'expérience des juges, aidés du droit civil (1), décidaient les questions.

Pour en donner une preuve, nous choisissons, comme un des points les plus importants du négoce, l'action du créancier sur son débiteur. Nous ouvrons les Instituts au droit coutumier de Bourgogne (2), et trouvons :

« Il y a trois sortes d'actions, les personnelles, les réelles et les mixtes. »

« Les actions personnelles naissent des contrats, quasi contrats, ou des dispositions de la coutume. »

« Les actions réelles sont celles qui ne regardent pas tant les personnes que les biens, elles se divisent en deux sortes. »

« Les petitoires et les possessoires. »

« Les actions mixtes regardent les personnes et les biens, etc., etc., etc. »

Cette citation, tout-à-fait élaguée et raccourcie, pourra donner une idée de la complication des procédures de cette époque, surtout en observant que l'usage de Bourgogne s'éloignait de celui de Paris de sept ou huit points en cette seule matière (3).

Pour remédier à ces inconvénients et juger des choses de

(1) Il se composait, comme on le sait, du *Code*, du *Digeste*, des *Nouvelles* et des *Instituts*; il fut publié par *Varnier* en 1150, et enseigné en France par *Placentin*, son élève, en 1170. Enfin, prohibé jusqu'en 1512, où Philippe IV leva les défenses.

(2) Imprimé à Dijon en 1703.

(3) Pour s'en convaincre, voir l'ouvrage déjà cité et les règlements sur les édits avec les arrêts rendus. Dijon, 1664.

commerce, on avait établi des juges-consuls, choisis parmi les négociants eux-mêmes et munis de pouvoirs assez étendus (1).

La première création et institution de ces juges fut faite pour la ville de Paris, par édit du roi Charles IX, du mois de novembre 1563. (Il est cependant à remarquer qu'une juridiction analogue avait été établie à Lyon, sous le titre de conservation, en 1462, et que l'on peut retrouver les traces d'une semblable institution même avant 1349 (2).

Enfin, Louis XIV, sous le ministère de Colbert, rendit, en 1673, différents édits, « afin d'assurer, parmi les négociants, la bonne foi contre la fraude et prévenir les obstacles qui les détournent de leur emploi par la longueur des procès, et consomment en frais le plus liquide de ce qu'ils ont acquis (3). » En outre, « créer des compagnies pour tirer des pays les plus éloignés ce qu'ils n'avaient auparavant que par l'entremise des autres nations. » Enfin, en 1681, parut une autre ordonnance concernant la marine, puis une autre en 1710 pour la création de vingt nouvelles juridictions consulaires, et en 1753: « pour renvoyer les affaires de marchand à marchand pour le fait de marchandise et négoce, par-devant les juges ordinaires dans les villes inférieures où il n'existait pas de juridiction consulaire, afin de ne pas obliger les négociants et marchands de plaider pour des objets peu considérables, dans des villes éloignées de leur résidence et qu'ils

(1) Nouveau commentaire sur l'ordonnance du commerce de mars 1675. Paris 1775.

(2) Voir le tableau alphabétique de toutes les juridictions consulaires du royaume.

Voir également l'exposé des motifs du livre I, t. I à VII du Code du commerce, présenté au corps législatif par Reynaud Aubert et Réal.

(3) Texte de l'ordonnance de 1675.

puissent trouver, sur les lieux, une justice également prompte et sommaire (1). »

D'autres édits pour les colonies et la marine, tels que ceux de 1698, 1717 et du 27 janvier 1726 ; des ordonnances particulières (décembre 1566, avril 1660, etc., etc., etc.), qui durent avoir également une certaine influence sur le commerce, avaient été créés tour à tour (2).

Cependant, malgré la bonne volonté de Colbert et toutes ces ordonnances, nous lisons dans un écrit contemporain :

« Tout ce qu'on doit craindre pour nos manufactures, c'est le relâchement, c'est la male-façon, c'est, j'ose le dire, la fraude et la tromperie, car il ne faut pas sur cela nous flatter; toutes nos manufactures, malgré leurs sages réglemens et malgré les ordonnances du roi, sont sujettes à ces trois sortes de révolutions (3). »

Le mauvais état des finances, l'oisiveté des courtisans, qui, ne s'occupant qu'à dépenser, ruinaient l'état par leurs prodigalités (4). Toutes ces causes faisaient vivement désirer que le commerce vint donner une occupation à cette noblesse, « où, disait Sully, il se trouvait plus de gentilshommes qui sont mestifs et plus propres à faire les marjolets, berlandiers et batteurs de pavés, qu'à s'employer à la vraie vertu, etc., etc., etc. (5). »

On écrivit beaucoup sur cette matière, on réclamait géné-

(1) Ouvrages déjà cités. — Ordonnance de Blois, art. 240. — Ordonnance du 7 avril 1759.

(2) Considération sur le commerce de la Grande-Bretagne, par de Géc. Amsterdam, 1750.

(3) Essai sur la marine et le commerce, page 147.

(4) La noblesse commerçante.

(5) Economies royales et politiques.

ralement la liberté de l'industrie et du commerce des blés (1), l'abolition des péages et bureaux « qui gênaient et étranglaient pour ainsi dire les communications d'une province à une autre (2). » La destruction des jurandes, maîtrises, servitudes réelles, etc. Un changement dans les formes de l'impôt, une nouvelle administration des finances, une politique étrangère qui permit au commerce d'exportation de s'étendre, favorisa les manufactures que l'édit de Nantes avait bien diminuées, augmenta notre marine et nos colonies et développa l'agriculture, etc.(3). Ces réformateurs reçurent le nom d'économistes; c'étaient Dupont de Nemours, Baudeau, Devaisnes, Roubeau, etc., etc., et à leur tête Turgot, qui, devenu ministre, essaya, pendant une administration de vingt mois, de mettre en pratique ces principes (4). Mais, entravé à chaque pas par des ennemis nombreux, Turgot succomba devant ces obstacles, et reçut sa démission d'une manière humiliante. Le parlement se montra d'une sévérité impitoyable envers les économistes; il ne leur épargna ni l'injure, ni la calomnie (5). Il faut voir dans les réquisitoires de M. l'avocat général Séguier avec quelle violence il les attaque et les dépeint. On rendit des ordonnances pour maintenir la tranquillité publique et les principes anciens et immuables qui doivent servir de règle à la conduite des peuples.... arrêter la licence à laquelle se sont livrés des esprits inquiets, etc., etc. (6). Tous ces moyens, loin de pro-

(1) Testament politique de Vauban.

(2) Lettres anglaises. Amsterdam, 1768.

(3) Les inconvénients des droits féodaux de Bonserf. — Richesse de l'état par le sieur Decourcelles. — Le Monarque accompli, par de Lanjuinais.

(4) Vie de Turgot et ses ouvrages.

(5) Consulter les écrits contemporains.

(6) Texte de l'arrêt du parlement.

duire l'effet attendu, ne firent que redoubler la fermentation et bientôt après arriva la révolution 1793.

Outre ces écrits que nous avons cités et avant eux, on avait déjà traité la question même du commerce ; c'étaient Mun Schmith, le chevalier Guillaume Temple le chevalier Josias Child, etc. (1). Ce dernier fait mention d'un traité composé par un gentilhomme, élevé sous M. de Colbert, traité imprimé en 1664, dont il cite plusieurs passages. L'auteur fut disgracié, envoyé à la Bastille et ensuite banni. Il est étonnant que dans tous ces efforts la question ne fut jamais traitée sous son véritable point de vue et que l'industrie ne fut jamais analysée, dans ses rapports de production à la consommation.

Enfin, la Constituante ayant aboli tous les privilèges, dès que les temps de crise furent passés, ce fut un merveilleux spectacle que l'empressement général de toute l'industrie à reconstituer un nouvel ordre de choses. Cette époque vit naître des améliorations nouvelles et inconnues ; des manufactures nombreuses ; la France, en lutte avec tous les peuples, apprit à se passer des productions étrangères. Des machines ingénieuses, la découverte de nouveaux moteurs amenèrent des années de prospérité et créèrent de grandes et rapides fortunes ; enfin le Code du commerce vint régulariser tout ce mouvement.

Malheureusement, comme nous l'avons vu, la réforme n'était pas de nature à rétablir l'équilibre entre la production et la consommation ; la plupart des économistes (2) jugeaient que multiplier la forme de la richesse par des mains-d'œuvre successives, c'était augmenter cette richesse (3) ; c'était donner

(1) Dans son ouvrage intitulé *Britannia Lauguens*.

(2) Say Ganiilh, Tracy, Sismondi, Malthus, Ricardo, etc.

(3) Adam Smith.

un bénéfice triple à celui qu'aurait donné l'objet brut. Ceci peut être juste, sous un point de vue ; mais le capital faisant produire pour son compte le travail et l'intelligence, au moyen d'un salaire fixe, ces derniers ne peuvent jouir du bénéfice de la valeur triplée du premier objet, bénéfice dont le capital seul profite.

Ainsi, ne pas distinguer plusieurs agents dans la production qui ont droit à une répartition proportionnelle des bénéfices, c'est tomber dans une erreur qui entraîne les plus déplorable conséquences, éloigne toute possibilité d'organisation et détourne de son véritable but, toutes pensées d'amélioration.

Comme nous venons de le dire, l'échange ou les rapports de la production avec la consommation enrichissant une partie de la société au détriment de l'autre, la partie appauvrie arrive à ne plus consommer en proportion de ce qu'elle produit.

La partie enrichie exposée, par le fait de son isolement, à des chances plus nombreuses en lutte constante, ruineuse et sans aucun contrepoids avec elle-même, ne peut pas consommer en proportion de ses bénéfices.

Ce pays ne peut donc vivre avec ses propres ressources; retournez la situation, avec toutes les modifications que les coutumes, la position géographique et le caractère des peuples, peuvent apporter, ce résultat est toujours le même.

Il faut alors remplacer par l'exportation ou la consommation étrangère celle qui manque à l'intérieur, échanger nos produits manufacturés contre des capitaux étrangers pour pouvoir manufacturer encore; mais comme toutes les nations industrielles se trouvent dans la même position, la concurrence agit de peuple à peuple sur les marchés étrangers, déprécie les valeurs, diminue les prix des productions et rend cette ressource illusoire.

De plus, la nation qui achète, échangeant ses capitaux pour satisfaire son luxe, s'appauvrit rapidement et ne peut plus acheter. Bientôt perdant ce secours, l'industrie est forcée d'aller chercher plus loin et avec des chances plus défavorables, d'autres marchés, qui tendent à devenir plus rares tous les jours.

Tant que dura l'empire, la France, agrandie, enrichie par les nations voisines, encouragée par l'état des affaires, eut des heures de prospérité commerciale ; mais ce n'était qu'au prix des plus grands sacrifices, le fait étant exceptionnel et hors de ligne. Quand le traité de 1815 remit tout, ou à peu près, à son ancien état, les causes que nous avons indiquées produisirent leur effet ; aussi l'industrie ne fit que dépérir, malgré tous les efforts de l'intelligence.

D'autres causes encore non indiquées aidèrent à amener cet état de malaise ; nous nous réservons de les analyser dans la suite de cet ouvrage.

En résumé, dans cette première série d'études, en examinant la production, les rapports des agents de la production, la concurrence résultant de ces rapports et enfin les tristes conséquences amenées par la concurrence ; nous avons posé les termes du problème à résoudre. En second lieu, en suivant la marche des sociétés anciennes, les lois, les coutumes et législations de presque tous les peuples de l'antiquité, enfin les efforts plus modernes, tentés pour apporter des améliorations : ordonnances, traités, codes, etc., nous avons pu nous convaincre que l'on n'a pas encore saisi le véritable sens de la question, et que tous les essais ont été infructueux. Il nous reste donc à notre tour à poser des principes et à chercher si, dans leur application, existent bien les véritables remèdes aux maux de l'industrie, abstraction faite de tout principe de réforme générale ou politique, qui nous éloignerait de notre point de vue.

EUGÈNE F.....

*(La suite à un prochain numéro.)*

DE L'UTILITÉ  
D'UNE  
**HISTOIRE DU SOCIALISME,**  
DEPUIS 1789.

*(Suite.)*

La tâche est grande sans doute, les matériaux considérables, les événements nombreux, variés. Il faut prendre la révolution française à sa naissance, en démêler les causes sociales, signaler les éléments philosophiques et économiques dont elle a fait son profit, la suivre enfin dans sa marche, quand démolissant une société vieillie elle développe des idées, cherche à créer des théories pour reconstituer un nouvel ordre de choses. Le premier acte, vraiment important de la révolution, est l'abolition des privilèges, soit des provinces, soit des individus. Consummé dans la nuit du 4 août 89, il était moins un sacrifice qu'une nécessité du moment. Tous les cahiers, particulièrement ceux du tiers-état, en faisaient une loi aux états-généraux, et l'assemblée nationale donna le coup de mort à la féodalité à la lueur des incendies qui en dévoraient les titres dans les provinces et menaçaient de devenir générales. Ainsi commence à s'établir le droit commun. La fameuse déclaration des droits de l'homme, décrétée peu après, contient des principes d'éternelle vérité; mais, puisée dans la philosophie du dix-huitième siècle, elle n'était que l'inscription pompeuse d'un monument qui n'y répondit pas. L'égalité devant la nature y était reconnue; la Constitution ne

reconnaissait que l'égalité devant la loi. A cette constitution succéda celle de 93 qui, pour être plus populaire dans les détails, ne touchait en rien au fond de la question sociale. Les nécessités politiques exigeant la suspension de la nouvelle charte, de graves atteintes furent portées aux prérogatives des propriétaires, à la liberté des cultes comme à la sûreté des personnes et toujours au nom du salut public.

Ce fut surtout dans les départements, loin du sanctuaire des lois, dans les lieux qui offraient le plus de résistance, que les représentants, les commissions révolutionnaires apportèrent le plus de rigueur dans la démolition de l'ancien ordre de choses. Paris néanmoins donnait le ton, le club des Cordeliers, à la tête duquel étaient Hébert, Chaumette, Anacharsis Cloots, etc., prêchait le nivellement des fortunes, l'anéantissement de toute religion; il ne devait plus y avoir en France que des *sans-culottes*; les prêtres devaient tous abdiquer leur état et déclarer qu'ils avaient jusqu'à ce jour enseigné l'erreur. La *Raison* devenait la seule divinité des Français; on lui consacrait des temples, dans lesquels les orateurs les plus véhéments venaient *défanatiser* le peuple et l'accoutumer aux idées nouvelles qu'on se proposait de mettre en pratique. Le mouvement était général, et peut-on prévoir quel étrange changement allait avoir lieu dans les institutions sociales, quand Robespierre, qui en prit ombrage, l'arrêta court. Hébert, Chaumette, Anacharsis Cloots et leurs amis portèrent leur tête sur l'échafaud. C'est de ce moment que commença à s'opérer une réaction peu sensible, mais réelle, contre les excès révolutionnaires, réaction dont Robespierre et quelques autres, qui en étaient les auteurs, furent aussi les victimes. Un homme vint encore se jeter à la tête du char révolutionnaire, c'est *Babœuf*, qui avait, au commencement de la révolution, prêché la loi agraire et qui développait en ce moment dans une feuille pu-

blique la communauté des biens, reprenant ainsi l'œuvre des Hébertistes et comme eux il porta sa tête sur l'échafaud. La contre-révolution s'opère alors et le directoire, le consulat, l'empire ne sont plus qu'une suite de restaurations, indispensable préliminaire de celle de 1815.

Sous l'empire, Ch. Fourier paraît et publie sa *Théorie des quatre mouvements*; ce ne sont plus, dans ce livre, seulement des espérances, des rêves généreux, c'est toute une science que Ch. Fourier indique aux esprits studieux. Saint-Simon paraît aussi; il sacrifie une grande fortune pour répandre de son côté sa nouvelle doctrine. — Devant ces efforts, l'historien ne doit-il pas se demander si ces deux hommes, nés 50 ans plus tôt, auraient eu les mêmes idées qui les ont rendus célèbres, et s'ils n'ont pas puisé, dans la révolution, la foi dans leurs tentatives, l'accroissement rapide des connaissances humaines. Jusqu'en 1830, ces deux doctrines comptent peu d'adeptes. Le *libéralisme* entraînait toutes les idées; mais cette étonnante révolution mit tout en émoi, ranima les espérances; toutes les idées sociales, qui avaient été émises depuis 89, furent ramenées sur le tapis. — Le *républicanisme* réunit bien des enthousiastes, batta plusieurs fois sur la place publique, il tombe enfin d'épuisement et les esprits se tournent ardemment vers les questions sociales d'ordre et d'organisation qui seules peuvent procurer au peuple un véritable dédommagement en raison de ses sacrifices et rallier toutes les classes de la société dans une unité conforme aux intérêts de tous.

Cependant un nouvel aliment s'offrait aux sympathies prolétaires. Buonarotti, compagnon de Babœuf, rentrait en France, rapportant de l'exil les principes de son ami, mûris par la réflexion; il publie l'histoire de la conjuration de Babœuf et l'exposé des principes des conjurés. Les tribunaux eurent

à s'occuper, après 1830, de juger si ces doctrines se rapprochaient de la loi agraire, ainsi qu'on les en accusait.

Une fois la discussion établie sous les principes formules des écoles que nous venons de citer, des dissidences s'élevèrent, la discussion s'établit. — Il faut que l'historien trace avec clarté l'état actuel des différentes fractions socialistes; qu'il indique à quelle doctrine, par exemple, MM. P. Leroux et Proudhon appartiennent, où s'ils en font chacun une séparée. Il faut encore que, retraçant avec la plus grande impartialité toutes idées nouvelles, il ne se laisse pas influencer par aucun principe qui pourrait être plus analogue avec sa manière de voir; en un mot, il ne faut pas qu'il discute, il faut qu'il représente.

Nous n'avons pas eu la prétention de tracer un plan, convaincus que nous sommes des difficultés qu'il présente, surtout dans l'analyse des faits contemporains qui soulèvent encore tant de susceptibilités, ce sont simplement des idées rapides, un coup d'œil à vol d'oiseau que nous soumettons à de plus capables que nous.

CH.....

---

## LES LICHENS.

### INTRODUCTION.

Les Lichens, dit Fée, sont, après les champignons, les végétaux que la nature a le plus abondamment répandus autour de nous. En effet, ces lignes noires et entrelacées, ces punctuations microscopiques, ces lozanges irréguliers, ces dessins nébuleux imprimés sur les cailloux roulés, sur les masses

antédiluviennes de granit ; sur les rochers calcaires, sur les puddings, sur les blocs erratiques ; ces rosaces jaunissantes, ces étoiles cendrées, ces franges verdâtres, ces ondulations brunes ou roses que vous remarquez sur les écorces, les bois dénudés, dans le creux des vieux arbres, ces touffes élégantes qui, après la chute des feuilles, flottent ou pendent aux rameaux languissants ; ces arbrisseaux nains taillés en branches de corail et gazonnant les clairières d'automne ; ces ombres géographiques répandues sur les murailles humides, ces marbrures capricieuses semées sur les bronzes antiques, ces plaques, ces zones aux folioles incertaines qui apparaissent à la surface des terrains arénacés après les pluies, appartiennent, en grande partie du moins, au règne végétal, et la plupart à la nombreuse famille des Lichens. Les Lichens sont vivaces ou annuels, souvent privés de feuilles, dépourvus de véritable tige et de véritables racines, et très avides d'humidité. Ils n'habitent jamais les eaux. Dans les régions voisines des tropiques, on en trouve sur les feuilles de quelques plantes vivaces. --- FÉE.

C'est à tort, selon nous, qu'on leur a donné l'épithète de *parasites*. Aucun Lichen ne vit aux dépens du corps sur lequel il est fixé. Si quelques Lécidées trouent les pierres et rongent les marbres, si une Lèpre s'attache aux métaux et les égratigne comme l'oxidation, c'est parce qu'il est dans la nature de ces Lichens de creuser les surfaces auxquelles ils adhèrent, et non parce qu'ils y cherchent des principes nutritifs. L'air et l'humidité atmosphérique suffisent à leur accroissement. Nées et après lui Fries nous semblent avoir été plus justes en les appelant *algues aériennes*. Il n'existe aujourd'hui aucune plante qui porte spécialement le nom de Lichen. Ce mot sert à désigner la famille entière et n'appartient en particulier à aucun des êtres qui la composent.

Leur organisation paraît être fort simple et presque rudi-

mentaire. Elle se compose du Thalle et des apothécions. Le Thalle, dit Acharius, dont la vie entière fut consacrée à l'étude de ces végétaux, est le corps même du Lichen. C'est un réceptacle universel. C'est lui que nous voyons s'allonger en filaments, se dérouler en sinuosités, s'étaler en rosettes plus ou moins adhérentes ou se briser en ramifications libres et redressées. Les feuilles y sont très distinctes dans les Parmelies, les Collema, les Placodes confuses dans les Lécanoïdes, les Lécidées, les Urceolaires, imperceptibles dans les Arthonies, les Spilomes, les Graphys.

Nous ne pouvons discuter ici les diverses opinions des botanistes sur la couleur du Thalle. Il est très souvent vert pour Decandolle, fort rarement selon Fée qu'il faut toujours citer en Lichénographie; sa couche supérieure ou corticale n'est jamais verte suivant Duby, qui, lui, remplit et sature d'une matière ainsi colorée la couche inférieure ou médulaire du Thalle. Mais comme tout ce qui vise à l'absolu en histoire naturelle est voisin de l'erreur, vous chercheriez vainement la plus fugace teinte de vert dans le Thalle entier de plusieurs Variolaires ou Lécidées, tandis que parmi les Collema, genre où les deux couches sont presque indistinctes, certaines espèces présentent aux reflets du soleil leurs feuilles irisées de vert, de noir et de bleu sur leurs deux surfaces; et si, comme elles sont transparentes, vous les regardez à l'ombre à l'abri de toute influence solaire, vous n'observez plus qu'un vert sombre très prononcé.

Le Thalle, quelle que soit sa couleur ou sa forme, est parsemé dans toute sa texture de corpuscules infiniment petits qui servent à la reproduction du Lichen et que nous allons retrouver dans les apothécions.

L'organe qui a reçu ce dernier nom et qui semble être tout à la fois la fleur et le fruit des Lichens, n'est qu'une modification plus élégante, et peut-être plus utile du Thalle. On n'y

a point encore observé de sexe ni de graines vraies ; mais tout fait supposer qu'il est le principal agent de la propagation chez ces végétaux. La nature l'orne souvent de couleurs aussi riches, aussi vives que celles quelle prodigue à la corolle des plantes à fleurs visibles. Il est quelquefois linéaire, mais plus souvent arrondi, creusé en coupe, plan ou bombé en bouclier. Il s'enfonce dans le Thalle, l'affleure, s'élève à sa surface porté sur pied plus ou moins long ou termine ses ramifications. Son sein est rempli de corpuscules semblables à ceux dont le tissu du Thalle est semé. Acharius les a nommés gongyles. Ces gongyles éprouvent-ils une fécondation dans l'apothécion, y arrivent-ils tout fécondés, comment se fécondent-ils ? on l'ignore.

Les observations mycroscopiques et les expériences contestées de Bulliard sur le fluide fécondateur des végétaux, l'avaient conduit à admettre le même mode de fécondation pour tous, depuis le Lys jusqu'à la Moisissure. Selon lui dans les plantes sexuées, les granules du pollen sont pleins d'une liqueur fécondante. Arrivé sur le stygmate, le globule pollinique crève, répand sa liqueur avec ou sans élasticité, et celle-ci, filtrant par les canaux invisibles du style, va féconder les ovules. Dans les plantes non sexuées, comme les globules mâles et les globules femelles se touchent, la fécondation s'opère de la même manière, mais immédiatement. Cette ingénieuse théorie considère l'étamine et le pistil comme des objets de luxe. Avec elle il ne s'agit plus que de pouvoir distinguer dans les apothécions ou les gongyles les globules mâles des globules femelles, et tout est expliqué. Mais ce dernier point n'est pas facile.

Le voile ou le réseau mince, souvent peint de couleurs agréables, lisse à l'œil nu, légèrement rugueux vu à la loupe, caduc par vétusté qui enveloppe ou couvre seulement le disque de

l'apothécion, a reçu le nom de *Lame prolifère*. Acharius et Fée pensent qu'elle joue un rôle important dans la reproduction des Lichens. Mais le second de ces auteurs, tout en reconnaissant que la nature a pris soin de l'embellir et de la défendre contre les chocs étrangers, la considère comme un ovaire stérile. On ne comprend pas trop, dans ce cas, à quoi lui ont servi les ornements et les précautions de la nature.

Acharius nous semble plus rationnel en disant que l'humidité liquéfiant la substance de la *Lame prolifère*, celle-ci, réduite en gélatine fluide, dégage l'orifice de l'apothécion d'où alors s'échappent les petites graines qui trouvent ainsi tout prêt un véhicule propre à faciliter leur germination.

En admettant que l'une ou l'autre de ces idées soit vraie, elles ne nous expliquent pas la manière dont les corpuscules ont été préliminairement fécondés.

Du reste, les apothécions manquent aux espèces du genre *Lèpre* et alors comment leur trouver des sexes? Hedwidg, qui voulait en mettre à tous les végétaux désespérant sans doute d'en trouver chez les Lichens, leur en inventa. C'est plus commode. Mais il ne put les démontrer ni par conséquent dire comment ils fonctionnaient. Sa théorie est abandonnée, celle de Bulliard aussi, cependant cette dernière est la seule qui satisfasse l'imagination et réponde à tout. Il est fâcheux que de nouvelles observations ne soient pas venues confirmer les expériences de cet ingénieux mycographe; en attendant, on bouleverse les genres, on multiplie les espèces, on les promène des *Hypoxyliens* aux *Fongiens* sans que la moindre découverte importante vienne dissiper les ténèbres qui enveloppent la fécondation des *Licheniens*.

## LES LICHENS.

Usque sub extremum brumæ intractabilis imbrem.

(VIRGILE.)

Les vents de l'équinoxe ont balayé la plaine.  
 Entendez-vous, au loin, crier sous leur haleine  
 Le sapin des forêts et l'ormeau du taillis ?  
 Les branches, dans les airs, se tordent, flagellées,  
 Et les feuilles, là-bas, sonnent par les vallées  
 Comme l'eau des torrents sur les rochers polis.

Les nuages, pressés en larges masses noires,  
 Montent du sud au nord comme des promontoires,  
 Puis s'affaissent, brumeux et froids, dans nos sillons,  
 Et, prêt à visiter le morne Sagittaire,  
 L'astre dont les baisers ont fécondé la terre  
 Ne jette plus sur nous que d'obliques rayons.

Voici le mois où Flore ouvre aux yeux qu'elle étonne  
 L'écrin mystérieux de ses noces d'automne :  
 Sur l'écorce du saule et du charme engourdis,  
 Sur le granit zoné d'arabesques vivantes,  
 Sur le bronze et le sable et les hypnes mouvantes,  
 S'éveillent des Lichens les Thalles agrandis.

On dirait à les voir gracieux ou difformes,  
 Se dresser, onduler, ramper sous mille formes,  
 De leurs pâles tissus avivant les couleurs,  
 Que, jaloux d'étaler leur bizarre structure,  
 Tous veulent de son deuil consoler la nature  
 Et lui faire oublier sa couronne de fleurs.

Comme un cimier flottant, déjà la Ramaline  
 Se balance au vieux tronc du chêne qui décline,  
 Tandis que sur la pierre, en rosette couché,  
 Le Placode arrondit autour de ses scutelles  
 Le vivace réseau de son lit de dentelles  
 Qui, sous un ciel de feu, se crispait desséché.

Sessile comme lui sur la roche sonore,  
 En disque moins frangé s'assied la Lécane;  
 Mais lorsque de sa fronde emportant les lambeaux  
 Ses fruits, pressés au centre, apparaissent en groupes,  
 Les reines de juillet, à l'éclat de ses coupes  
 N'oseraient comparer leurs reflets les plus beaux.

Là, creusant au hasard, de sombres aquarelles  
 De l'Opéographe en deuil serpentent les lirelles;  
 Les Béomyces nains estompent les sols nus,  
 Et sur les murs ombrés de plaques nébuleuses,  
 La Lèpre humide étend, par couches granuleuses,  
 Le verdâtre berceau de ses fils inconnus.

Mais plus fière qu'eux tous et par les vents guidée,  
 Comme un burin de fer, la noire Lécidée  
 Inscrit sa vie au front du chapiteau romain,  
 Ou, mutilant des rois l'orgueilleuse statue  
 Elle jette à nos pieds leur couronne abattue  
 Et brise en se jouant le sceptre dans leur main.

Oh ! maintenant laissez vos fleurs du Nouveau-Monde  
 Chercher les gaz impurs d'une litière immonde  
 Et frileuses languir dans leur tiède prison.  
 L'Usnée, aux longs rameaux du Cèdre se déroule  
 Et l'Orseille, au milieu des parfums de la boule,  
 Boit l'arome du flot qui tonne à l'horizon.

Voyez, des jeunes troncs où se cachait son germe,  
 La poudreuse Arthonie étoiler l'épiderme,  
 Le Graphys, sur l'éérable, en ellipse courir,  
 Le Spilome y sculpter ses festons écarlates  
 Et les Calycions évaser en cyathes  
 Le frère pédoncule où leur fruit doit mûrir.

Ils écoutent, joyeux, bruire la tempête  
 Dont la voix menaçante est leur clairon de fête;  
 Et quand tout plie ou meurt sous son humide essor  
 Des Collema gluants le feuillage s'irise,  
 Et sur le peuplier la Parmélie assise  
 Peint d'un jaune plus vif ses grands boucliers d'or.

Mais ni l'arbre ou le sol qu'ils tapissent de franges,  
 Ni le roc sur lequel, parasites étranges,  
 Sans racine et sans tige ils vivent incrustés,  
 N'alimentent leur Thalle exultant sous la brume,  
 L'air du ciel lui suffit, et le brouillard qui fume  
 Seul peut en rajeunir les contours dévastés.

Et l'homme a beau fouiller le tissu de leurs frondes,  
 Demander aux parois de leurs coupes fécondes  
 Quel organe à l'ovaire amène le pollen:  
 Du Cenomyce rose à la Psore livide,  
 Nul, aux yeux indiscrets de la science avide,  
 N'a laissé pénétrer les lois de son hymen.

Car jamais nul d'entr'eux à l'étude incessante,  
 N'entrouvrit sa scutelle ou flétrie ou récente.  
 Seulement, le réseau du voile nuptial,  
 Quand les fils ont grandi, décoloré s'altère,  
 Tombe, mais sans vouloir expliquer le mystère  
 Qui les enveloppait dans le berceau natal.

Et l'homme n'a pas su deviner la nature.  
 Vainement l'analyse, en tous sens la torture;  
 Les intimes secrets de l'œuvre des six jours,  
 Ce temple, dont la vie est la base et le faite,  
 N'apparaissent encore à sa vue imparfaite  
 Que voilés d'un nuage insondable toujours.

J.-J. LIROU.

NOTA. L'auteur n'a pas prétendu décrire ni même citer tous les genres appartenant à la grande famille des Licheniens.

---

## CAUSERIES

SUR

### L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DES ARTS.

1844.—1845.

L'exposition des objets d'art, admis cette année au palais St-Pierre, est jugée bien contradictoirement. Les sociétaires, les artistes *exposants* et quelques journalistes, s'évertuent à la trouver admirable, — et l'on sait pourquoi, — d'autres, qui passent pour éclairés, déclarent n'avoir rien vu de plus misérable; — ceux-là comptent peut-être parmi eux des artistes *non exposants*. Quoi qu'il en soit, nous pensons judicieusement, dans notre ignorance, qu'une galerie sans œuvres capitales est tout au plus passable....

Et d'abord, y a-t-il une œuvre capitale à l'exposition ?

Certes ! ce n'est pas à M. Frenet qu'il faut la demander ; ni à M. Dupré, ni à M. Janmot, encore moins à M. Pinelli de

Forbin. Ils nous promettraient probablement, mais — je le jure sur les incroyables toiles de M. Tassaert, — ils ne tiendraient pas parole. M. Frenet nous donnerait quelque chose comme son *saint François Régis*, c'est-à-dire un moine d'une mauvaise couleur, d'un détestable style, un moine qui ressemble à tout, excepté à un saint; un gentilhomme qui ne ressemble à rien. M. Janmot aurait sans doute la malencontreuse idée de produire une *Assomption* en tout semblable à celle de ce salon: un coloris glacial, une imitation malheureuse des maîtres florentins, etc. Quant à MM. Dupré (Georges) et de Forbin, Dieu sait ce qu'ils peindraient!

Après cette virulente sortie, nous avons hâte d'admirer un peu. Voici le *Mauvais Riche* et la *Bénédiction des petits enfants*, de M. Girodon, jeune artiste lyonnais. Ce dernier tableau, déjà proclamé par la presse parisienne, offre des parties admirables: le dessin y est presque toujours pur, d'une excellente école; les petits *bambini* ont une gracieuse naïveté; sous le pinceau de l'artiste, la sollicitude paternelle, presque *terrestre* de l'homme Dieu, n'exclue pas la noblesse et un rayonnement divin; enfin, cette composition et celle du mauvais riche, dénoncent un digne représentant de la peinture lyonnaise. Cependant, nous voudrions aux tableaux de M. Girodon, une couleur moins terne. Il exagère la manière *ingrisme*, et c'est surtout dans son *Christ au jardin des Oliviers*, que l'on s'en aperçoit: même avec un effet de nuit, ce coloris est impossible. Et puis, ces petits enfants si jolis de mouvement, manquent de finesse d'attaches, et le pauvre du *Mauvais Riche*, a des formes trop mollement accusées. La misère, en passant par là, aurait dû laisser d'autres stygmates, des membres plus décharnés, plus *pauvres*. D'ailleurs, ces incorrections peuvent céder facilement à des études consciencieuses, et nous ne doutons pas de M. Girodon. — M. Lavergne a exposé

un Christ d'une bonne couleur, — *le Christ montrant ses plaies*, — nous le préférons à celui de M. Alix Colin, — le Christ au roseau ; — si sa résignation a trop de bonhomie, elle garde pourtant une dignité que M. Colin a oubliée dans le sien, avec la solidité des chairs et beaucoup d'autres choses encore. M. Lavergne ne pourrait-il pas quitter ces fonds unis, cette simplicité affectée, à l'instar des peintres du moyen-âge ? On n'est pas original en recommençant l'enfance de l'art : — l'art se fait-il assez vieux pour participer à toutes les infirmités de la décrépitude ?

Si nous croyons mademoiselle Dimier et son *St. Jean écrivant l'apocalypse dans l'île de Pathmos*, les splendeurs de l'obscur vision devaient singulièrement ennuyer ce profond apôtre. Saint Jean a l'air d'un écolier recevant une remontrance paternelle.

— Nous aurions bonne envie de vous parler *des Chrétiens secourus par leurs frères*, de M. Magaud ; ce tableau nous ayant paru bien compris, malheureusement pour vous et pour nous, un *embu* complet ne nous a pas permis de l'examiner convenablement.

Nous avons trop d'esprit — nous croyons vous l'avoir déjà dit — pour vous promener plus longtemps devant la galerie religieuse ou dite religieuse. Nous vous citerons, pour mémoire, la *Mission divine*, de M. Rudder, la Vierge avec l'enfant Jésus, de M. Lefebvre ; *Joseph expliquant ses songes à ses frères*, de M. Etex, assez mauvaise toile qui fait regretter les beaux marbres de son auteur, et nous passerons, s'il vous plaît, aux tableaux profanes, en vous recommandant toutefois de vous garder des élucubrations fâcheuses de M. Tassaert, le peintre de *l'Ange déchu*, *du Doute* et *de la Foi*, etc.

— Comme M. Girodon, M. Chasseriau est de l'école de M. Ingres, et, comme tous les élèves possibles, il exagère

les défauts de son maître. Son tableau, les *Femmes troyennes pleurant leur patrie au bord de la mer*, est fort bien composé, d'un dessin exact, souvent élégant; mais sa couleur manque totalement d'effet : le jaune, le vert, le bleu y rompent maintes lances. Le rouge, ce mauvais garnement, ayant été trouvé criard et mauvais coucheur, a été sévèrement éliminé au détriment de l'harmonie. Si M. Chasseriau a des défauts, il a d'éminentes qualités; qu'il travaille et nous lui promettons un brillant avenir.

— M. Decaisne nous a envoyé sa *Françoise de Rimini*, déjà produite à plusieurs expositions. Avec un peu plus de style, avec la sévérité de lignes de M. Ingres, il aurait égalé son devancier. Tel qu'il est, ce tableau est encore digne de son succès. Ces deux toiles, et celle de M. Richomme, *Abraham et Agar*, forment toute la collection, purement historique, de haut style. Disons en passant que l'Agar, qui est d'un assez joli modelé, ne repose guère sur ses jambes, et qu'Abraham — qui a les bras d'un enfant — exprime plus de convoitise scabreuse qu'il ne convient à un digne patriarche, bien aimé de Jehovah.

— Où vont ces jolis soldats jetés ça et là dans la neige? Pauvres anges! comme ils auront froid tout-à-l'heure! Vont ils à la parade pour l'ébahissement des bonnes aux blancs tabliers! Heureuses filles, elles n'auront jamais vu de souliers si bien cirés, d'uniformes aussi clinquants. Voyez-les, ces farouches républicains, ils sont peignés, blanchis, rasés, comme de propres militaires qu'ils sont. Vrai Dieu! nous paririons maintenant un paysage de M. Sutter contre une paire de bœufs de M. Robbe (de Bruxelles), que c'est tout simplement une représentation à grand spectacle, imitée des *Cent Jours*, — cette superbe pièce dont les machinistes se souviennent... — Hélas! non, double erreur! les machinistes ne se

souviennent plus des décors des *Cent Jours*, depuis la *Reine de Chypre*, et les jolis grenadiers dont nous parlons sont : une immense halte au mont Saint-Bernard, de M. Charpentier, peintre parisien. — Ne parions jamais. — Et cependant (qui le croirait ?) c'est la toile de prédilection ; les journaux grand format avouent franchement qu'ils n'ont rien vu d'aussi beau... Pour nous, nous ne partageons pas l'enthousiasme de ces Messieurs. Tout en reconnaissant à l'artiste une finesse de touche remarquable, un coloris éclatant, nous lui reprochons ces qualités mêmes. Ce coloris scintillant, cette touche gracieuse ne nous semblent pas en harmonie avec le sujet. Nos soldats de la république étaient-ils ainsi ? avaient-ils, au retour de leurs sublimes campagnes, ces costumes coquets qu'on a peine à retrouver aux beaux jours de l'empire, alors que l'empereur dorait tout, même les habits de ses glorieuses cohortes ? — Nous ne le pensons pas. — C'est la désinvolture, le galbe pittoresque des grognards de Charlet qu'il fallait aux soldats de M. Charpentier, au milieu des glaces éternelles, en souvenir de la noble indigence des armées républicaines. Quant à l'exactitude du site, à la ressemblance des portraits, nous ne les contestons pas. Cependant, grâce au Spitzberg de M. Biard, nous affirmons que les glaciers alpestres pouvaient être mieux peints. Empressons-nous, du reste, de louer des groupes charmants de joyeuse insouciance ; des jeunes tambours gentiment typés ; si ces qualités, à côté d'une grande faute d'ensemble, d'un papillotage excessif, justifient un succès, nous baissons pavillon devant les augustes critiques, et consentons en outre à passer vingt-quatre heures en face du saint Louis de l'autre M. Charpentier (de Lyon).

Malgré le bras incorrect d'un matelot, la pose raide, le corps mal dessiné d'un officier de marine, malgré un laisser aller peut-être trop sans façon, nous aimons mieux la *Déli-*

*vrance des captifs à bord d'un négrier*, de M. Biard, notre compatriote. Il y a là de magnifiques contrastes magnifiquement exprimés. Ici, la noble sympathie des libérateurs, la joie sauvage des nègres, leurs embrassements, ce délire étrange des organisations africaines; plus loin la honte et la rage des vaincus. L'ensemble est plus satisfaisant, la couleur un peu hardie est, après tout, fort harmonieuse. Enfin ce tableau nous a émus plus que la halte et nous vous le disons. Hélas! nous sommes de ceux qui admirent plus une belle esquisse qu'un médiocre tableau. — La vue de la *Baie de la Madeleine*, au Spitzberg, du même, peut passer pour un tour de force: il faut savoir peindre pour imaginer la difficulté d'animer un paysage de neiges et de glaces; de mettre de la profondeur, de l'air, dans ces masses blanches. Eh bien! tout cela, M. Biard l'a fait, et de manière à désespérer ses imitateurs futurs. — La *Convalescence dans une étable à vaches* et un *Curé portant le viatique*, sont deux petits tableaux qu'on trouverait passables s'ils n'étaient pas de l'auteur du Spitzberg. — M. Biard nous a rendus difficiles.

— Nous sommes dans la Vendée, en 1796, dans une pauvre ferme. Au bruit de la fusillade des *bleus*, les paysans, dénués d'armes, s'arrangent pour mourir, puisqu'ils ne peuvent se défendre. Voilà le canevas du petit tableau de M. Guillemin, *Dieu et le roi*. Eh! que de courageuse résignation dans cette pose calme et réfléchie des deux fils du chouan! quel saint enthousiasme illumine ce vieillard agenouillé! comme l'amour maternel et l'amour du roi se combattent douloureusement sur les traits de cette mère! que d'inspiration dans l'ensemble du prêtre qui domine ce groupe saisissant. Vraiment! devant un drame aussi émouvant, on n'a pas la force de parler d'in-corrections. A d'autres le soin de critiquer, nous ne savons qu'admirer!

*L'Enfant malade*, du même peintre, accuse une partie de ses qualités ordinaires : l'expression n'est jamais négligée ; seulement les draperies sont de bois, et le corps de l'enfant ne se fait pas assez sentir sous la couverture.

— A qui donc en veut ce bon roi Clephis de M. Léon Viardot? Le voilà déclamant avec son chien, d'une façon par trop pathétique. Parlent-ils à la lune comme des romantiques imberbes, ou au lustre comme de consciencieux pères-nobles de M. Bouchardy?

M. Eugène Sue a heureusement inspiré M. H. J. Wetter. Le *Jean Bart enfant* est une très bonne composition à laquelle l'admiration lyonnaise n'a pas fait défaut. On reconnaît bien le Jean Bart colérique et puissant, le Jean Bart populaire dans cet enfant qui menace les Anglais absents, en face de l'agonie de son père. La tête de Cornille est très bien traitée, mais ses mains sont trop fines, trop *pur sang* : un vieux marin laisse toujours les formes aristocratiques — quand il en a — aux cordages des navires.

— Aimez-vous un sentiment exquis de composition et de touche? de blonds adolescents intelligents et naïfs? les premières palpitations de l'amour? un doux crépuscule bien poétique, si non bien vrai; de jolis arbres bien mystérieux, sinon bien nobles? aimez-vous enfin le faire mignard de M. Compte-Calix? — Allez vite voir une petite toile qui a nom : *Chemin faisant*, et dites avec nous qu'on ne peut rien imaginer de plus frais, de plus parfumé. — Nous vous recommandons aussi la *Légende* de ce jeune artiste, cette fois avec restriction : les figures sont délicieusement blondes; délicieusement crépées, le chevalier lorgne mieux que le vicomte de Létorière, mais la tête du vieux conteur — qui ne conte pas — ne se modèle nullement; celle de la jeune paysanne est absolument plate; bref, le dessin de ces deux personnages est

négligé. M. Compte-Calix est trop *faubourg St-Germain* ; il donne ses trésors à ses nobles sujets et refuse , même la vérité , aux *bonnes gens*. — Nous aimons moins les deux conseils.

— Ces ridicules *embus* dont nous parlions tout-à-l'heure , nous jouent une foule de tours. Voici la *Partie* et la *Revanche*, de M. B. Roubaud , qu'ils ont couverts d'un voile jaloux — comme dit M. V. Hugo. — Cependant si nous n'avons pu apprécier la pureté du dessin , le modelé des formes , nous avons applaudi au pittoresque de la composition : Arabes , cantinières , guerrier français , tout nous a paru spirituellement conçu. Ces deux tableaux vernis , partant compréhensibles , étaient destinés , nous le croyons , à une véritable popularité.

— Nous savons bien , et vous aussi , que les rois , les reines , les infantes , sont laides ou belles , ainsi que de simples mortels : les illustrations de la vénérable histoire de feu M. le Ragois sont là pour le prouver ; cependant on est convenu de leur donner une noblesse , une beauté , qu'ils eussent probablement payées bien cher , de leur vivant. M. A. Dumas a faussé l'axiome , son roi d'Occitanie ressemble à un bon bourgeois enchanté de marier sa fille , et celle-ci baisse sottement les yeux , ni plus ni moins que mademoiselle Agnès. Quoi qu'il en soit , ce grand tableau dénonce d'assez bonnes études , une conscience d'exécution supérieure aux moyens de l'artiste ; les étoffes y sont chatoyantes , quelques têtes ont de l'expression. Il est fâcheux que M. A. Dumas se soit peu inquiété de la composition , ses lignes sont monotones et le dessin trop souvent lâché. — M. Dumas peut prendre sa revanche.

— Vous n'avez pas oublié ces jeunes filles , à la fois rieuses et mélancoliques , que le grand Léopold Robert peignait sur ses toiles brûlantes ? Parfois , n'avez-vous pas vu passer de-

vant vous , le soir d'une chaude journée d'été , de grands yeux qui vous avaient déjà regardé dans les Pêcheurs de l'Adriatique ou dans les Moissonneurs ? de bruns cheveux que vous aviez voulu boucler ? de chaudes , de suaves carnations dont Robert seul , peut-être , avait le secret , à la honte de notre pauvre humanité ? Mon Dieu oui ! qui n'a pas vu le peintre sublime ? qui n'a rêvé quelque peu en sa vie , entre une note de tailleur et un protêt ? Que si vous avez vu et rêvé — et que vous ne rêviez plus — tâchez de voir l'*Improvisateur* de M. Duval-le-Camus ( Jules ) , vous saisirez un fugitif reflet du tableau de Léopold et vous aurez encore un beau songe pour la nuit prochaine.

— Parmi les cinq tableaux exposés par M. Duval-le-Camus, second du nom , on remarque un *Pâtre donnant une leçon de fièvre à son fils*.

Maintenant , si vous savez que M. Bonirote est au-dessous de lui-même ; que M. Bafcop fait de jolies petites scènes ; M. Montessuy de grands tableaux où il n'y a rien ; que M. Taverner et M. Desmoulins ont exposé deux tableaux qu'il faut voir : *Mademoiselle Montpensier* et *Cromwel* ; M. Gourdet de charmants effets d'intérieur ; vous serez charmé de vous perdre avec moi sous les ombrages de MM. les paysagistes , sur les mers azurées et les chemins pierreux... ; mais nous voilà bien empêché : un de nos amis , grand peintre s'il en fut , prétend que nous devons grouper les toiles de MM. Leleux , Guignet , Ant. Sublet , G. Lacroix , avec les tableaux de genre. Nous soutenons qu'il vous est indifférent de les trouver auprès de M. Flandrin ou vers les *gentillesse*s de M. Compte-Calix , et , forts de cette conviction , nous vous dirons ici , et pas ailleurs , ce que nous pensons de ces Messieurs :

Le tableau de M. Guignet serait un chef-d'œuvre si toutes ses parties n'étaient traitées à la manière des rochers. Du reste,

c'est M. Guignet qu'il fallait pour peindre dignement une scène de *Salvator Rosa*. — M. A. Leleux est de son école ; ses cantonniers sont bien posés, son paysage largement entendu, mais tout cela manque de soleil et l'on est en Navarre !

— M. Lacroix fait toujours de grandes figures dans ses paysages. Dans sa *Promenade sur l'eau*, il a laissé sur sa palette la brillante couleur que vous lui connaissez : le pêcheur debout est convenablement étudié, d'un bon mouvement, mais le fond est d'un jaune détestable. — Sa paysanne jouant avec un enfant vaut un peu moins.

Reste M. Antony Sublet, jeune peintre lyonnais. Rien de plus original, de plus hardi que ses deux compositions : *Les Willis* et *le Faust*. Voilà enfin une route neuve, des sentiers encore vierges. Le paysage des Willis respire une mélancolie, une suavité inexprimables et si l'on trouve l'intérieur de la forêt faiblement éclairé, la transparence du fond, la finesse de touche répandue sur tout le tableau, jusque dans les ombres les plus forcées, font tout pardonner. Les petites figures valsant dans la clairière sont conçues avec talent, exécutées avec sentiment. — *Le Faust* palpite de verve. L'artiste a demandé ses inspirations à l'école romantique allemande, à ce gigantesque Goëthe, le Dieu d'outre Rhin et cette fois encore le peintre a grandi avec le poète. Le Mephistophélès est diabolique, l'effet du feu est admirablement disposé ; seulement ces deux toiles sont trop sombres, leur entourage aidant, l'appréciation devient difficile ; puis les cavales ont une raideur qui paraît annoncer un pinceau peu expérimenté à l'endroit de la gente chevaline. — Nous renvoyons M. Sublet à M. Alfred de Dreux.

— Aujourd'hui les peintres dédaignent les œuvres sévères, — est-ce la faute du public que ces toiles n'émeuvent plus, ou celle de ces messieurs qui nous ont déshabitués aux grandes

choses ? — Quoi qu'il en soit , ils sacrifient tous au tableau de chevalet : — les peintres de figures font des toiles de genre et deux ou trois batailles de commande et les paysagistes affectionnent la chaumière pittoresque et les arbres *pointillés*. Nous ne voulons d'autre preuve de ceci que l'exposition dont nous vous entretenons , sans compter les analyses de toutes les expositions connues. Aussi , quand un artiste courageux ose affronter la froideur publique en risquant une peinture grandiose , devons-nous battre des mains et promettre le Capitole. Or , M. Cabat a su , cette année , se placer au premier rang de ces nobles téméraires , au moins par l'importance de la toile qu'il a exposée. *Sa Vue des environs de Rome* n'est certainement pas irréprochable , — et la portée du talent de M. Cabat nous commande cette sévérité qu'on tient toujours en réserve pour les gens qu'on estime ; — mais , quand il n'aurait pas d'immenses qualités d'exécution , son intention seule suffirait à le distinguer. Ses deux arbres du premier plan sont mal choisis , leurs masses ne tournent pas ; la couleur terne du tableau , accuse des études trop récentes du vieux coloris des anciens maîtres ; mais comme l'air circule partout ! comme ces eaux sont transparentes ! que de science , de charme et de vérité ! — M. Cabat peut regarder haut , il est sûr d'atteindre son but.

— M. Paul Flandrin est encore un champion de la même cause , malheureusement il a dédaigné de nous envoyer ses belles toiles , et nous ne pouvons apprécier autre chose que ce que nous voyons. Entre les très petits tableaux , nous aimons avant tout celui intitulé simplement *Paysage* : une lumière douce , calme , éclaire un site d'une indéfinissable tristesse ; on voudrait rêver sur cette verte pelouse , près de ces beaux arbres , et l'on jalouse les charmantes figures que le peintre y a placées. Pourquoi M. Flandrin persiste-t-il à exagérer la sim-

plicité, surtout dans le faire de ses arbres? — En regardant un instant sa *Vue du village de l'Arricia*, on remarque les mêmes qualités et les mêmes défauts, avec un peu moins de style. Nous aimons moins les *Bords du Rhône* et le *Crépuscule au désert* : le premier, malgré la parfaite entente des terrains, est faux de couleur ; le second a des premiers plans excessivement durs, se détachant sur un fond lourd.

— Les *bords du Tibre*, de M. Florentin Servan, placent honorablement cet artiste au nombre des paysagistes historiques ; les lignes sont bien observées, ainsi que dans le *paysage d'Italie*. Composés ou copiés de la nature, ses sites sont gracieux ; mais ses lignes de montagnes sont dures quelquefois, et des détails trop minutieux font *papilloter*. Chez M. Servan, le coloris est ordinairement faux, plus faux que dans les *bords du Rhône* de M. Flandrin, surtout dans le paysage du *midi de la France*, où les arbres ont une superbe couleur vert-pomme, et les fuyants *des tons rose du Bengale*.

Après tout, M. Ponthus-Cinier, qui se rattache au genre historique par tant de beautés, lui est presque toujours supérieur. La *vue du Tibre*, la *Nymphée*, les *bords de la mer à Neptune*, sont des pages remarquables. Vous ne pouvez pas imaginer des lointains plus frais, plus fins de couleur, des vues mieux choisies. Quel dommage que cet artiste intelligent et consciencieux soit si loin des maîtres à l'endroit de ses arbres, d'une silhouette d'ailleurs élégante. — Nous ne savons qu'applaudir au goût de MM. les sociétaires : c'est bien à eux d'avoir offert la *villa Pamphili* à M<sup>me</sup> la duchesse d'Aumale ; puisque M. Paul Flandrin est devenu tout à fait Parisien, M. Cinier-Ponthus est le digne représentant des paysagistes lyonnais. Un feuillé mieux massé, un coloris plus vrai, des personnages mieux dessinés en feraient un peintre à peu près complet.

— O monsieur Sutter! combien vous êtes bon de nous avoir expédié dix tableaux : les paysages mélancoliques nous avaient tant attristés! vous nous deviez bien cela pour nous remettre en joie. Dix tableaux! c'est babylonien! c'est féerique! Seulement vous auriez dû pousser la bonté jusqu'à peindre des rochers un peu moins vrais, des fabriques plus *cartonnées*, des détails plus durs dans votre vue de *Castellamare*; une perspective moins exacte encore, à votre *école de Virgile*, et une couleur légèrement plus joviale dans votre île de *Capri*! — Lorsqu'on donne, il ne faut pas donner à moitié. — Oh! alors, notre reconnaissance eût été sans bornes : nous vous aurions voté dix pinceaux d'honneur!...

M. Fonville garde ses qualités, mais il garde aussi ses défauts : dans sa *vue de l'Arbresle*, son meilleur tableau, à notre avis, paysage bien éclairé, bien peint, ses arbres rappellent le pointillé de M. Sutter, et dans sa *vue de Canne*, si les pins du premier plan sont plus largement faits, si la mer fuit convenablement, le violet, en revanche, joue un rôle désagréable sur les terrains et les rochers manquent complètement de solidité. Puisque M. Fonville s'obstine dans le genre pittoresque, où il occupe d'ailleurs un rang assez distingué, il devrait étudier la *vue des bords de l'Oise*, de M. Blanchard (Ch.), il y trouverait d'excellents conseils : vigueur de coloris, limpidité des eaux, grace, vérité, voilà les principales qualités qui font, de ce charmant paysage, un paysage modèle.

— La *vue du pont des St-Pères*, de M. W. Wyld, est médiocre outre qu'elle est loin d'être exacte : sa couleur n'a pas même l'éclat qui reluit ordinairement sur les toiles de M. Wyld.

— M. Pagnon prouve, dans sa *vue de l'Egalière*, qu'il peint déjà passablement ; de plus, il est élève de M. Flandrin, — c'est un grand avantage, nous n'en doutons pas ; — cependant

ce n'est pas une raison pour copier les paysages du maître ; — nous ne dirons pas feuille par feuille, car il n'y a point de feuilles dans les paysages de M. Flandrin; — mais boule par boule. — On n'est guère original qu'en étant *soi*, les imitations serviles étant toujours dépourvues de cette spontanéité de conception, de ce parfum de *prémices* qui font les chefs-d'œuvre.

— La *vue du pont de l'Enfer*, de M. Dandiran, est un bon tableau, et celle de *Menton*, de M. Fleury, se recommande par de nombreuses beautés, notamment par la chaleur.

— M. Desombrages a bien des défauts, il fait un peu *dur*, ses arbres sont mesquins; mais il rend admirablement la couleur des sites lyonnais. Pourquoi faut-il qu'il abuse de cette heureuse facilité en nous refusant tout autre paysage : n'aurait-il qu'une seule couleur? — Entre *les trois vues de Bonnard*, nous vous recommandons la plus grande comme la meilleure.

— Un chemin pierreux vigoureusement éclairé, des arbres *pointillés*, d'arrides montagnes, incroyablement vraies de dessin et de ton, puis un de ces fonds accidentés qu'on rencontre à chaque pas en Dauphiné, voilà le paysage de M. Achard. Cela dit assez que s'il n'est point parfait, il compte certainement dans le petit nombre des très bonnes toiles de l'exposition.

— Nous sommes tout honteux de vous avouer que nous n'avons pu découvrir la *suite d'un Orage*, de M. Diday. Jugez de notre déconvenue. Ce titre et le nom de l'auteur nous faisaient si bien augurer du tableau.

— Préférez-vous les animaux de M. Dubuisson à ses paysages? vraiment nous ne saurions opter. *Les chevaux à l'écurie* sont si bien traités et ses bœufs au repos se détachent sur de si jolies *vues*. Chacun admire ses fonds d'une vérité exquise, sa couleur chaude et vigoureuse. Ce concours de genres : le

paysage et les animaux, place M. Dubuisson au premier rang des illustrations lyonnaises.

— Il y a des eaux transparentes, de la profondeur, de l'effet, dans le *Soleil couchant*, de M. Mozin ; pourtant la *Collation au bord de la mer*, de M. Lepoitevin, nous semble préférable.

C'est une charmante marine où les figures sont spirituellement posées. M. Lepoitevin n'a pas perdu la touche coquette, que nous avons tant de fois admirée. — M. Garneray a de jolies marines et deux pastels de M. Courdouan font douter de la suprématie de l'huile.

— En vous parlant des paysagistes historiques, nous avons oublié M. Flacheron ; sa *vue du lac d'Albano* fait bien regretter sa *Mort d'Abel*.

— Vous croyez peut-être à la poétique description que M. de Lamartine vous a faite d'Ischia, au *soleil inondant les coteaux, aux dais de saphirs, aux verts élysées* ? détrompez-vous d'abord, puis cachez vite les *Méditations* au plus profond de votre tiroir. Le poète mentait ; je m'en rapporte à M. A. Casati, qui nous a donné une *vue de l'île enchantée*, avec des terrains arides, une mer de fer blanc, une atmosphère zélandaise et des arbres maigres, se découpant comme des feuilles de papier sur un ciel plat. Décidément les poètes se moquent de nous, et nous savons gré à M. A. Casati d'en faire justice.

Mais, à la longue, les plus belles choses ennuiant. Le sage prend peu pour mieux sentir..... En faveur de ces deux admirables sentences, vous ne serez point fâché de quitter ces interminables paysages, afin de regarder le portrait de M<sup>me</sup> D... délicieuse femme, adorablement peinte par M. Dubuffe. Nous ne vous dirons rien de plus à ce sujet : ne savez-vous pas par cœur la grace proverbiale de M. Dubuffe, son coloris moelleux, l'heureux goût qui préside aux ajustements de ses modèles?... — Le portrait de M. D. L. est admirable aussi.

— M. de St-Pulgent a exposé un excellent portrait, d'une magnifique couleur ; seulement le front de M. T. est faiblement modelé. — Le portrait de M. R., par M. Bonirote, est fort bien, mais celui de M. P. P. est détestable : entre autres défauts, la jambe gauche est si mal posée qu'il semble que si ce n'était le cadre, M. P. P. tomberait à terre. — Nous lui préférons le portrait exposé par M. Antony Sublet. Le modelé en est ferme et savant, la couleur pleine de finesse ; les accessoires, un peu trop nombreux, sont sobrement traités, c'est un mérite, car nous ne sommes pas loin de l'époque où l'on fera les portraits pour les accessoires et non les accessoires pour les portraits. — Le portrait de M. C., de M. Bachelard, est dur et violet ; mais *Loin du pays*, du même artiste, promet un bon peintre de genre.

— Le *jeune Faune*, marbre de M. Foyatier, d'une pose tourmentée, avec des attaches grossières, nous a donné la certitude que cet artiste, si haut placé, pouvait sculpter comme un élève, et son *St-Vincent de Paule*, dépourvu de modelé, véritable pastiche d'un masque de carnaval, nous fait craindre de lui voir faire moins bien encore. Après de pareilles médiocrités, on a grand besoin de revoir *Spartacus*, pour avoir foi au talent de M. Foyatier.

— Le *devant du Tombeau*, de M. Fabisch, est d'un artiste de mérite. Dans cette composition, comme dans sa *Viergemère*, on aime à retrouver un sentiment religieux bien rare aujourd'hui.

— Le buste de M. Bourgelat, par M. Guillot, est énergiquement modelé : la tête a de l'expression. Ce buste et celui du baron de Gérando, de M. Bonnassieux, sont incontestablement les meilleurs portraits sculptés du salon. — Nous mentionnons avec plaisir le charmant portrait de M. \*\*\*, par M. Henri Brun. Du reste, nous attendons pour mieux juger

cet artiste de mérite qu'il nous ait donné les bustes que le livret nous a promis.

— La statuette de M. Robert est faite avec abandon et *humour*; nous regrettons qu'une œuvre plus sérieuse ne nous ait pas donné la portée du talent de ce sculpteur.

Nous attendons, pour juger M. Menn, l'exposition des groupes annoncés par le livret.

— Quelques autres portraits de M. Bonnaire, sculpteur, sont appréciés. Quant à son Cléberger, il manque de dignité et puis ses bras rappellent vaguement ceux de Rob-Roy, de l'illustre romancier; on craint que cet excellent échevin n'ait la fantaisie de nouer ses jarretières sans se baisser, tout aussi bien que le partisan higlandais, faculté éminemment commode; mais expressément défendue par les lois du dessin qui n'entendent pas raillerie. La statue de M. Lepind valait mieux. Le costume était peut-être moins exact; mais la figure avait plus de noblesse, et les bras étaient moins *excentriques*.

— Vous le voyez, rien de triste comme la sculpture cette année. La sculpture se meurt; à chaque exposition on constate les progrès du mal sans trouver le dictame. A quand l'oraison funèbre? — Ainsi qu'on ordonne un voyage en Italie aux poitrinaires abandonnés, — cette pauvre muse n'a plus qu'à se voiler la face et à prendre son vol vers un autre hémisphère.

En attendant ce départ, aussi curieux, au moins, que celui des cloches chrétiennes le Vendredi-Saint, permettez-nous de mettre un point d'admiration définitif à cette glorieuse revue! Dans notre prochain numéro, nous vous donnerons un complément nécessaire, eu égard à cette esquisse rapide, aux toiles qui seront exposées au renouvellement et à l'achat des tableaux par la société des Amis-des-Arts.

## VARIÉTÉS.

**Ascension de Mlle d'Angeville au Mont-Blanc.**

Naguère les journaux ont longuement raconté le voyage scientifique de MM. Bravais et Martin au Mont-Blanc. Peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt la relation de l'ascension au même sommet de mademoiselle Henriette d'Angeville, en 1838.

Nous en tenons les détails de bonne source et nous avons toujours regardé ce voyage comme une des preuves les plus étonnantes de l'empire que l'ame peut prendre sur les sens.

Depuis longtemps mademoiselle d'Angeville voulant, disait-elle, mettre un souvenir dans sa vie, était décidée à monter seule au sommet du Mont-Blanc. Rien ne put ébranler sa résolution, ni les prières de sa famille, ni les conseils de ses amis, ni les remontrances de cette classe de fâcheux qui font profession d'ennuyer leurs connaissances de leurs observations. Elle partit pour Chamouny, engagea huit guides expérimentés ; mais ne voulant pas prendre sur elle d'exposer la vie de huit pères de famille, elle leur fit, avant de partir, une allocution où elle formula qu'elle voulait des hommes confiants dans le bon succès, et non des gens qui la suivraient à regret et par besoin. Une heure après, deux guides se retirèrent, mais quatre autres se présentèrent aussitôt. Le lendemain elle partit pleine d'enthousiasme et de résolution et le même soir la caravane passa la nuit au rocher des Grands-Mulets : ce n'était que la moitié du chemin. Il n'entre pas dans notre plan de raconter les incidents de l'ascension et de faire la peinture des neiges éternelles et des éternels glaciers. Mademoiselle d'Angeville, disent les guides, marcha comme un

chamois , jusqu'au mur de glace. Là on est obligé de tailler à la hache des escaliers dans un talus de glace, de plus de 160 mètres de hauteur et presque perpendiculaire. Tourmentée par ce sommeil léthargique, qui s'empare de l'homme dans les hautes régions atmosphériques , mademoiselle d'Angeville s'affaissait à chaque instant , posait sa tête sur un des escaliers de glace , puis dormait une minute et demie , après laquelle le guide-chef, Joseph-Marie Coutet , la réveillait pour se remettre en marche , ou plutôt pour recommencer à grimper. Le courage ne manqua pas un instant à mademoiselle d'Angeville ; pourtant le vertige la saisit parfois. Elle nous a raconté que passant sur des ponts de neige glacés d'un pied de large à peine suspendus sur des abîmes sans fonds , elle s'était sentie fascinée par le vide et qu'elle avait de la peine à chasser l'idée que ces gouffres si bleus , si purs , si vierges , seraient de bien belles tombes et qu'il serait doux de s'y précipiter.

Une fois que Coutet l'avait réveillée avant le temps , elle retomba après cinq ou six pas. Elle se crut morte et dit aux guides : Si je meurs ici , vous porterez mon corps à la cime et vous l'y laisserez. Pourquoi descendre m'enterrer sous cinq ou six pieds de terre , quand je puis avoir ici un tombeau si au-dessus des autres ? Mais cette espèce d'agonie ne dura qu'un instant , et mademoiselle d'Angeville se mit à gravir, presque en courant , le peu de chemin qu'elle avait à faire jusqu'au sommet du mont. Alors tout malaise cessa. Le magnifique spectacle qui se déroulait à ses yeux , la joie d'avoir réussi dans son entreprise, l'enthousiasme, l'âme, enfin, vainquirent la matière et la douleur physique ; elle se mit à écrire des billets à diverses personnes , à déterminer l'état du thermomètre qui marquait — 8° au soleil , tandis que plus bas il portait — 36° à l'ombre. Ses guides la prirent sur leurs épaules pour l'élever au-dessus de l'Europe et dans cette position ,

elle eut la singulière idée de boire une gourde de limonade à la santé du comte de Paris qui était né depuis peu. Jamais, dit un de ses frères, santé de prince ne fut si haut portée.

Mais mademoiselle d'Angeville voulut s'élever au-dessus du vieux monde, par ses propres forces, et se mit à sauter avec son bâton ferré sans éprouver la moindre fatigue. Les guides, au contraire, moins enthousiastes de la nature vierge, étaient tous pris de malaises différents. L'un vomissait horriblement avec d'épouvantables efforts, l'autre avait d'affreux maux de tête, celui-ci succombait au fatal sommeil des neiges, celui-là avait tous les pores ouverts et suait le sang de tous côtés. Mademoiselle d'Angeville et le guide-chef, qui venait pour la dixième fois au sommet, n'éprouvaient seuls aucune douleur.

Enfin, après être restée plus d'une heure au sommet, examinant ces masses grisâtres et gigantesques des Alpes qui sortent comme de la main du chaos, l'audacieuse voyageuse, pressée par ses guides, se mit à descendre et une demi-heure à peine s'était écoulée, que la tourmente envahit le sommet que venait de quitter la caravane. La descente fut heureuse; quand les voyageurs rentrèrent à Chamouny, ils furent reçus au bruit des boîtes et du canon par les dignitaires du lieu, le corps des guides et les étrangers. Ce fut une véritable ovation où l'on criait : Vive la Française ! vive la sœur du Mont-Blanc ! Mademoiselle d'Angeville réunit, dans un repas, ses guides, tous les étrangers alors à Chamouny et la seule femme qui soit, avant elle, allée à la cime du Mont-Blanc. Cette femme a aujourd'hui soixante-six ans, si elle n'est pas morte et il y a trente-six ans que, pensant gagner quelque argent en se faisant voir après avoir fait l'ascension complète, elle partit avec des guides qui allaient à la recherche d'un chemin exempt d'avalanches. Mais arrivée au mur de glace, elle ne put aller plus loin, et les guides ne pouvant l'abandonner, la portèrent

évanouie au sommet , où d'ailleurs elle ne resta que quelques minutes.

Mademoiselle d'Angeville avait envoyé à Chamouny des artistes de Genève pour prendre des points de vue , recueillir et dessiner des plantes , faire le portrait des guides et de toutes les personnes qui ont pris part au voyage de près ou de loin. Ces dessins devaient faire partie d'un album, qui n'a pas été livré à la publicité.

L'héroïne des Alpes , comme disent les guides , fut , à son retour, sollicitée par les étrangers rassemblés en grand nombre à Chamouny , par des Anglais surtout qui vinrent lui demander de son écriture. Elle distribua plus de cent autographes , dont plusieurs sont aussi curieux que ceux de MM. Alexandre Dumas et Jules Janin.

Mais ce qui , à mon avis , est beaucoup plus honorable pour mademoiselle d'Angeville , c'est la bienfaisance et la charité dont elle fit preuve et dont se souviennent encore les habitants de Chamouny. Elle paya largement ses guides , habilla chacun de leurs enfants , et on ne saurait croire combien ces pauvres habitants des vallées alpestres, « où la civilisation n'a pas encore bien pénétré, » ont d'enfants. Un guide en avait neuf, l'autre sept , l'autre six, etc. Chaque pauvre de Chamouny eut son don , et comme ce ne furent pas des autographes et que les dons se renouvelèrent à Genève, le notaire de la prodigue voyageuse fut sur le point de concevoir les plus vives alarmes sur l'accord de mademoiselle d'Angeville et de ce qu'elle nomme son tyran domestique.

L'assentiment royal n'a pas même manqué à l'aventurière voyageuse. Dans un de ces diners ministériels, si fameux de notre temps , M. d'Angeville , député de l'Ain , fut complimenté par Louis-Philippe sur l'entreprise et le courage de sa sœur : le roi des Français était enchanté , disait-il , que ce

voyage eût été effectué par une dame française et sœur d'un député bien pensant.

Nous nous apercevons, un peu tard peut-être, que nous n'avons ni cité la date de l'ascension ni l'âge de mademoiselle d'Angeville. Nous en demandons humblement pardon à nos lecteurs, mais nous ne pouvons les satisfaire sur ces deux points, parce que nous n'avons pas la mémoire des dates et que nous consentons très volontiers à passer, d'après les lignes précédentes, pour avoir été amoureux de mademoiselle d'Angeville.

GEORGES MALCONTENT.

---

## Chronique.

Bien des gens vous répètent : Pourquoi se donner tant de mal à trouver de nouveaux systèmes ? Pourquoi chercher d'autres routes que celles où marche tout doucement notre pauvre vieux monde ? tout est bien ! tout est pour le mieux !

Quelques faits dans leur brutalité parlent plus haut contre cet entêtement, que tous les raisonnements possibles ; ils sont pris au hasard dans différents journaux :

On compte depuis quelques années seulement :

151 femmes accusées ou convaincues d'empoisonnement ou de tentatives d'empoisonnement sur leur mari.

Un nombre considérable d'officiers publics convaincus d'abus de confiance.

Trois meurtres dans un jour en différentes parties d'un même département.

Je ne parle pas ici de l'état de la capitale et en général de toutes les grandes villes, où les attaques à main armée deviennent trop communes.

Que deviendra donc le paisible citoyen, traqué chez lui par

les voleurs, trahi par ceux à qui il confie sa fortune et menacé dans son existence par celle qui devrait l'embellir?

---M. Meyer, gérant du *Courrier du Haut-Rhin*, a comparu devant la cour d'assises de Colmar comme coupable du délit de diffamation envers le directeur de la maison centrale d'Ensisheim. — En effet, ce rédacteur donnait sur le régime de cette prison cellulaire, des détails que nous aimons à croire exagérés : — il a été acquitté.

A l'inauguration de la nouvelle prison cellulaire d'Autun, l'évêque de cette ville a prononcé un discours fort touchant sur cette institution, dont la première idée, a-t-il dit, est due à un pape.

Si l'on en croit M. Meyer, on ne doit pas trop féliciter l'auteur de cette invention.

Toujours est-il que jamais les cours d'assises n'ont jugé tant de crimes commis par des associations nombreuses de voleurs, jamais les journaux n'ont enregistré tant de meurtres et de vols. Ces messieurs les *escarpes* et les *grinches* veulent sans doute essayer le nouveau système.

— Nous savions bien déjà que, grâce aux chemins de fer, l'on courait les risques : D'être brûlé vif ; D'être broyé par les chocs ; D'avoir quelque membre mis hors de service, dans les cas de déraillement.

Mais voici que nous apprenons un nouveau désagrément que nous n'avions pas prévu ; le *Glaneur du Haut-Rhin* (Colmar), nous instruit d'une maladie que les médecins appellent catharre du chemin de fer et qui frappe surtout les voyageurs des wagons découverts. Si l'expérience de ce mode de locomotion nous montre chaque jour de pareils avantages et si l'on ne cherche pas des moyens d'amélioration, il est probable que lorsque tous les chemins de fer seront terminés, on préférera les diligences.

— Le *Courrier de Montpellier*, au sujet de la fête de la St-Crépin, célébrée par les cordonniers, bottiers, maîtres, compagnons et aspirants du devoir de cette ville, au nombre de 150, nous donne une pompeuse description du carrosse de louage qui portait les commissaires de cette fête, puis il ajoute :

« Alors certains écrits sur le misérable sort des classes ouvrières qui meurent nécessairement de misère et de faim, nous sont revenus en mémoire, et un sourire a effleuré nos lèvres, sourire de pitié, sans doute, pour ces déclamations creuses et mensongères qui tendent uniquement à persuader à l'ouvrier qu'il est malheureux en dépit de l'évidence des faits; sourire approbateur, pour ce démenti en action, que les représentants de la classe ouvrière donnaient eux-mêmes sans y songer à ces prétendus amis du peuple, etc., etc. »

Le journaliste qui a osé écrire de semblables raisonnements a-t-il bien réfléchi? Nous ne le croyons pas. En effet, de ce que 150 ouvriers, parmi lesquels un grand nombre sont chefs d'établissements, dépensent à l'occasion d'une fête leurs économies d'une année (1), doit-on penser que *tous* les ouvriers sont à même de se procurer ces jouissances de luxe? Non, car 150 est un nombre bien faible, surtout dans ce corps d'état.

En deuxième lieu, ne pourrait-on pas présumer que, poussé par un amour-propre mal dirigé, l'ouvrier se livre en de semblables occasions à des dépenses au dessus de ses moyens?

3<sup>o</sup> Et enfin, ces quelques privilégiés qui ont pu se livrer pendant un jour à ces brillants plaisirs, seront-ils aussi riches le lendemain, et cela prouve-t-il que la faim ne terminera pas

(1) On sait que les compagnonnages mettent chaque semaine de côté une faible cotisation pour subvenir aux frais de leurs fêtes annuelles.

un jour leur existence? Ne sentiraient-ils pas au contraire avec plus d'amertume la misère qui les entoure? Avez-vous visité, monsieur le journaliste, les réduits où le tiers de ces représentants de la classe ouvrière vit et travaille, avez-vous épié chaque heure de leur triste existence, après ces joies d'un moment. — Du reste, si les bottiers, en associant leurs efforts, ont réalisé les sommes nécessaires aux emplois que vous nous indiquez, faut-il conclure forcément et par l'évidence des faits, que toutes les autres professions, sans distinction aucune, peuvent en faire autant. Croyez-moi, monsieur, les déclamations creuses et mensongères sont celles, qui tendent à faire croire à la classe privilégiée, que ceux qui travaillent pour elle, sont dans un état de prospérité satisfaisante et qu'il n'y a rien à faire en leur faveur; tandis que le contraire est malheureusement trop prouvé.

— Avec l'hiver, les incendies viennent effrayer notre cité, qui n'a pas joué de bonheur depuis quelque temps; car presque tous les jours on enregistre de nouveaux sinistres. A ce sujet nous rappellerons les excellentes réflexions publiées par le *Censeur*.

Nous nous associons de cœur et d'âme aux sentiments exprimés par cette feuille en faveur des classes pauvres qui ont été plus particulièrement victimes dans ces derniers accidents.

— Nous croyons avec lui que si les tribunaux condamnaient les compagnies à de très forts dommages-intérêts, elles deviendraient plus vigilantes et prendraient toutes les précautions nécessaires pour éviter de si déplorables événements.

— Nous rencontrons toujours quelque chose de défectueux dans les embellissements de notre ville.— Ils ne marchent pas d'une manière unitaire. Ainsi, dès qu'un quai se trouve livré à la circulation publique, dès qu'on peut en admirer l'ensemble et les belles proportions, il est rare qu'un sale hangard, une

ignoble clôture de planches ne viennent pas encombrer la voie publique [et attrister [les regards. Nos places publiques sont louées parfois, et à long terme, à des propriétaires, qui les remplissent de matériaux de démolitions et bientôt elles deviennent des réceptacles d'immondices. 2° Pour obvier à un autre inconvénient, qui donnait une triste réputation à nos habitants, l'on a construit des latrines publiques; mais sur le quai Villeroy, par exemple, il n'existe qu'un seul de ces monuments spéciaux (nous l'appelons monument, car il est fortement construit en énormes pierres de taille); encore est-il très éloigné de la voie de circulation, d'un accès difficile en hiver, et d'un accès impossible dans les inondations. Croit-on que ce peu de commodités engage les citadins à perdre de malpropres habitudes, nous renvoyons cette observation à qui de droit.

---

## REVUE THÉÂTRALE.

Considérations un peu longues, mais qu'il faut lire. — L'art dramatique, la littérature et les plaisirs du public. — Le grand opéra. — *Semiramis*. — *La Sirène*. — *Le Roi d'Ivetot*. — *Atim et Zora* et *Giselle*. — MM<sup>lles</sup> *Beaucourt*, *Valentine*, *Melina* et les dames des chœurs. — Les vaudevilles et les drames. — Les premiers sujets et les sujets secondaires, effet d'une mauvaise vocation. — Les tenors et la revue de MM. Cogniard frères. --- Rappel au but de l'article.

Pendant l'interruption qu'a subie notre feuille, les deux théâtres de notre ville nous taillaient singulièrement de la besogne, à nous pauvre feuilletoniste. Ils rivalisaient, à l'envi l'un de l'autre, en faisant paraître une foule de productions nouvelles, amenées par les représentations à bénéfices et en montant au

Grand-Théâtre des ouvrages encore inconnus à notre public. C'est que voilà l'hiver et l'hiver est la saison des recettes. On comprendra que l'analyse de toutes ces pièces, réchauffée et remise à neuf par nous, ne serait pas fort intéressante. Une question bien plus importante à notre avis se présente à l'esprit. Ne doit-on pas se demander si de toute cette activité, de tous ces efforts l'art dramatique, la littérature et les plaisirs du public ont eu également à se féliciter; voilà ce que nous allons essayer d'examiner.

Le spectacle offre à ses habitués deux genres d'attraits bien distincts : 1° les sensations immédiates causées par les sens ; 2° les plaisirs plus composés, qui demandent un certain travail d'imagination et dont l'intelligence a quelque chose à retirer pour en faire son profit. En suivant l'ordre que doit imposer une pareille division, on arrive à dresser, à peu près et à part quelques légères modifications, le tableau suivant :

Ballet, Opéra, Opéra-comique, Vaudeville, Mélodrame, Drame, Comédie, Tragédie.

Le ballet étant le plaisir où les sens sont le plus flattés, la tragédie celui où l'imagination a le plus à faire pour en apprécier les beautés, qui sont toutes littéraires où tiennent le plus à l'art dramatique.

La fureur qui s'adresse depuis quelque temps aux arts, dont les impressions sont les plus vives, a fait donner, par une certaine partie du public, une préférence marquée aux chefs-d'œuvre de la musique. Tandis que la classe plus nombreuse s'attache avec plus de satisfaction aux pièces où l'intrigue est intéressante et sait amuser; mais où la musique n'entre que comme accessoire, et à celles où les passions sont représentées d'une manière vive et attachante, soit vaudeville ou drame. A l'une de ces portions du public, le Grand-Théâtre; à l'autre, le théâtre des Célestins.

Mais à côté des émotions lyriques, appréciées par la caste privilégiée, le Grand-Théâtre doit présenter également à ses auditeurs choisis les deux autres extrémités de notre tableau, c'est-à-dire la comédie, la tragédie ou le drame de la haute école. Nous avons vu quelques directions apprécier cette nécessité et avoir d'excellentes troupes, qui nous donnaient une partie du répertoire du Théâtre-Français et de l'Odéon. C'était le temps où M<sup>me</sup> Beuzeville et M<sup>me</sup> Mesnier créaient les rôles si beaux, si pathétiques d'*Angèle*, de *Clothilde*, de *Marie Tudor* et de tant d'autres chefs-d'œuvre. Aujourd'hui, faut-il l'avouer, il n'en est pas ainsi; le Grand-Opéra a tellement absorbé l'attention de l'administration, que nous sommes tout à fait privés des autres genres. La troupe du Grand-Théâtre n'est point composée à cet effet; il a fallu, quand Bocage est venu représenter *Lucrèce*, que les Célestins prêtassent, à leur frère aîné, l'excellente Mlle Léonie Darmont, pour que la pièce soit complète. D'où vient une pareille négligence? L'art dramatique, la littérature y perdent essentiellement; une grande cité est déshéritée des productions nouvelles de nos grands maîtres, représentées par des interprètes dignes d'elles et écoutées par le public le plus instruit et le plus capable de les apprécier; la direction seule y trouve de notables économies. On nous dira, sans doute, que les Célestins ont fait paraître plusieurs drames de l'Odéon; mais croit-on que cela suffise, et même qu'ils aient été convenablement rendus; peut-on espérer mieux d'acteurs obligés de créer une foule de rôles si différents et de passer alternativement du genre sérieux au genre comique. Non, cela est impossible. Les Célestins ont assez à faire en suivant les productions des principaux théâtres des boulevards et de vaudeville de Paris. L'Odéon et les Français ont une littérature à part, qui doit venir trouver les auditeurs qui lui conviennent et à la scène où ils sont habi-

tués, pour leur faire partager le mouvement intellectuel de l'art dramatique de l'époque. Que l'on ne nous objecte pas que tel n'est point le goût du public et que ce genre n'attirera pas la foule; c'est une erreur : la mission du théâtre est de former le goût général et de ne pas se laisser entraîner par les caprices du moment.

Nous dirons même plus, l'intérêt des directeurs est étroitement lié à cette question, les sacrifices énormes qu'entraîne la représentation des grands opéras ne suffiront bientôt plus à émouvoir le goût blasé des dilettanti. — Pour qu'un grand opéra soit accepté, fasse fureur, il faut que ce soit un chef-d'œuvre, et les chefs-d'œuvre sont rares; il faut que ce chef-d'œuvre soit rendu par des interprètes éminents, dignes d'apprécier et de faire connaître toutes les beautés de la composition. Il faut encore que les yeux soient charmés par les décorations brillantes, les pompes de la mise en scène, les danses gracieuses du ballet. Nous ne parlerons pas du libretto; car c'est la dernière chose dont on s'occupe. — Eh bien! à ces conditions, combien avons-nous de grands opéras pour varier notre répertoire? sept ou huit au plus; — encore ne sont-ils pas également appréciés; car à toutes les difficultés que nous venons d'émettre, il faut ajouter, en outre, que les œuvres lyriques ont besoin, pour être généralement goûtées, d'être d'une facture large et puissante et non adaptée au goût ou au caractère de telle ou telle nation. La 1<sup>re</sup> représentation de la *Sémiramis* sur notre scène, est une preuve de cette vérité; malgré ses grandes beautés musicales, cette pièce a été loin de produire l'effet auquel on était en droit de s'attendre.

Cette nécessité de diriger le goût des dilettanti vers les satisfactions plus complètes et plus durables des chefs-d'œuvre de la littérature dramatique, ne sera, je le pense, mise en

doute par personne. Elle recevra un nouveau degré de confirmation des deux nouveaux opéras-comiques joués : la *Sirène* et le *roi d'Ivetot* qui ont eu un fort joli succès et ont su attirer la foule aux deux théâtres. Là, cependant, le libretto occupe une place presque aussi large que la musique. Là, les artistes doivent non seulement savoir chanter ; mais encore mettre de la finesse dans le dialogue, joindre le jeu de l'acteur à la science du musicien. Malheureusement dans ces sortes de pièces, combien de rôles ne sont-ils pas sacrifiés entre les mains de sujets, qui n'ont ni l'une ni l'autre de ces qualités. Le résultat d'un pareil état de choses est : 1° de former une troupe batarde, qui joint à d'excellents premiers rôles, de médiocres doublures, et 2°, de présenter au public un répertoire boiteux, où la critique trouve toujours trop à mordre.

--- M. Bartholomin nous a donné un grand ballet, qui a produit une véritable sensation ; décorations, mise en scène, danses pleines de charmes, tout a été réuni pour plaire aux yeux. Nous félicitons vivement l'administration d'avoir aussi bien monté cet ouvrage, qui est appelé à un succès réel. Nous aurions seulement désiré que la musique fût convenablement adaptée à cette œuvre, qui méritait bien cette faveur ; au lieu de n'être qu'une espèce de rhapsodie, composée des éléments les plus divers et les plus hétérogènes. --- La musique est pour beaucoup dans le succès d'un ballet, et *Giselle* doit une grande partie de son succès aux délicieuses compositions d'Adam. --- Certes rien de plus séduisant que le charmant trio féminin de nos premiers sujets chorégraphiques. Pourquoi faut-il que dans les pas d'ensemble MM<sup>lles</sup> Beaucourt, Valentine, Mélina, soient placées à côté des choristes de leur sexe ; --- à moins que ce ne soit pour ressortir davantage par l'effet du contraste. N'y a-t-il donc plus de jeunes et jolies figurantes ?

Dans l'ordre que nous nous sommes imposé, je ne dois point parler de ces pochades en un acte, basées sur des immoralités dégoûtantes et que l'on a l'habitude de nous servir, comme premier plat, au lever du rideau. — Ces facéties vieilles et sans portée sont une des causes de la perte de l'art dramatique. — Étudiez-vous donc à rendre avec vérité les passions faussées, les ridicules de la société; saisissez donc toute la science si difficile du comédien pour venir jouer quelques pièces dont tout le succès est basé sur un pas plus ou moins *chicard* appris et enseigné dans les plus mauvaises réunions dansantes. Ce dévergondage peut plaire à certains esprits égarés, mais ne constitue pas un succès de bon aloi. — On peut voir une fois de pareilles scènes, un bon vaudeville sera goûté longtemps et toujours mieux apprécié, surtout s'il renferme quelques-unes des grandes pensées sociales. Voyez la longue carrière de *Michel Perrin*, *l'Oncle Batiste*, *Paul Clifford*, etc., etc., et mettez un soin particulier à choisir dans l'immense catalogue que vous offre les nombreux spectacles de la capitale. Nous le répétons encore, l'administration des théâtres doit avoir la conscience de la mission qu'elle a à remplir et, dans l'intérêt de tous, acteurs et spectateurs, il vaudrait mieux représenter moins de pièces et en donner de bien meilleures. Si un directeur ne voit, dans toute cette affaire, qu'une spéculation, il faut que la municipalité, qui le subventionne, lui pose ses conditions, lui nomme un comité de lecture capable et comprenant ses devoirs.

Trois ou quatre grands drames ont fait également apparition sur notre deuxième scène. Nous avons déjà expliqué les raisons du peu d'intérêt qu'ils ont offert en général. — Quelques acteurs cependant se sont bien acquittés de leurs rôles malgré toutes les difficultés; mais à côté, en voyant des rôles secondaires en de si mauvaises mains, combien n'avons-nous pas

regretté que l'effet fatal d'une fausse vocation ait fait de mauvais acteurs, d'hommes dispos et vigoureux, qui auraient trouvé à gagner honorablement leur vie dans toute autre profession.

En effet, à moins de posséder quelques notes de poitrine, pourquoi se faire acteur ! Tout ce qui n'est pas soprano, premier tenor ou basse chantante, ne peut plus trouver son salut au théâtre. — Restez donc trois ans au Conservatoire pour jouer la comédie en province à 1,600 francs d'appointement. — Aussi la pièce, revue et critique, de MM. Cogniard, intitulée : *1845 et 1945*, nous montre vraiment l'avenir de l'art dramatique dans ce tenor, qui se contente modestement de 120,000 francs d'honoraires. Il est donc important (et pour les directions, c'est une question de vie et de mort), de faire revenir le public de son engouement formidable pour les *do* à pleine voix, et de lui faire apprécier l'ensemble des jouissances scéniques sous les deux points de vue de plaisirs immédiats des sens et plaisirs raisonnés de l'intelligence. — L'un soutiendra l'autre, l'on sera moins exigeant pour tous deux la littérature dramatique prendra sa place et son véritable essor ; mais il faut que les administrations théâtrales comprennent leur véritable intérêt et sachent faire, pour le moment, les sacrifices nécessaires. Ce long article, qui aurait encore besoin de développement, n'avait pas d'autre but que d'appeler l'attention des esprits sérieux et compétents sur cette importante question. Puisseons-nous être écoutés et compris.

CLAUDE JOSEPH.

---

*Le Gérant responsable* : ANTONY THOMAS.